



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS ANNEE 2014

Validé en commission
le 27 mai 2015
et approuvé en conseil
communautaire
le 29 juin 2015



SOMMAIRE

PREAMBULE	Page 3
A – LES INDICATEURS TECHNIQUES	Page 4
1. LE TERRITOIRE DESSERVI	Page 4
2. LA COLLECTE	Page 6
2.1. Collecte des déchets provenant des ménages	Page 8
2.1.1. Organisation des collectes sélectives	Page 8
2.1.2. Résultat de la collecte sélective en Point Apport Volontaire	Page 9
2.1.3. Résultat de la collecte sélective collecte en sac à La Côte Saint-André	Page 10
2.1.4. Fréquence de la collecte	Page 12
2.1.5. Collecte des encombrants, collecte spéciale et déchèteries	Page 13
2.1.5.1. Collecte spéciale des plastiques agricoles	Page 13
2.1.5.2. Collecte des déchets verts des professionnels	Page 13
2.1.5.3. Collecte des DASRI pour les particuliers	Page 14
2.1.5.4. Déchèteries	Page 15
2.1.6. Flux des déchèteries	Page 26
2.1.7. Récapitulatif sur l'ensemble des habitants	Page 26
B – PROJET ET EVOLUTION EN 2015	Page 28
1. COLLECTE	Page 28
2. DECHETERIES	Page 28
3. PROJETS	Page 28

PRÉAMBULE

La loi Barnier (loi n°95-101 du 2 février 1995) relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans cet objectif, la loi précise que chaque président d'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doit présenter «un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers» avant une mise à disposition du public.

Le présent rapport a été élaboré en accord avec le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 précisant le contenu du «Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés» établi par le Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Le présent rapport annuel récapitule le fonctionnement du service Déchets sur les 41 communes du territoire de Bièvre Isère Communauté.

Les objectifs du PDEDMA ⁽¹⁾ :

- diminuer la quantité d'ordures ménagères résiduelles et de refus de tri de 284 kg/an/hab en 2004 à 217,64 kg/an/hab en 2014, puis tendre vers 200 kg/an/hab en 2017. Ces objectifs sont applicables à toutes les ordures ménagères résiduelles, qu'elles soient traitées en Isère ou à l'extérieur
- augmenter le tonnage valorisé en déchèterie à 363,91 kg/an/habitant en 2014
- écarter les déchets dangereux des ménages et des entreprises (et administrations) des déchets résiduels.

⁽¹⁾ *Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés*

A - LES INDICATEURS TECHNIQUES

1. LE TERRITOIRE DESSERVI

Bièvre Isère Communauté assure la compétence déchets dans sa totalité avec une partie du territoire en régie (ex Communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers) et l'autre en prestation de service (ex Communauté de communes Bièvre Chambaran).



➤ **Bièvre Isère Communauté**

Communes	Population DGF 2014	Collecte en porte à porte	Collecte sélective en PAV ⁽¹⁾	Collecte sélective en porte à porte (sac)
Ex Communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers				
Arzay	254	X	X	
Balbins	414	X	X	
Bossieu	294	X	X	
Brézins	1 845	X	X	
Champier	1 308	X	X	
Commelle	856	X	X	
Faramans	998	X	X	
Gillonay	1 034	X	X	
La Côte St-André	5 259	X	X	X
La Frette	1 143	X	X	
Le Mottier	725	X	X	
Longechenal	621	X	X	
Nantoin	467	X	X	
Ornacieux	430	X	X	
Pajay	1 117	X	X	
Penol	338	X	X	
St-Hilaire de la Côte	1 488	X	X	
St-Siméon de Bressieux	2 974	X	X	
Sardieu	1 075	X	X	
Semons	403	X	X	
<i>sous-total</i>	23 043			
Ex Communauté de communes Bièvre Chambaran				
Beaufort	600	X	X	
Bressieux	119	X	X	
Brion	143	X	X	
Chatenay	460	X	X	
La Forteresse	326	X	X	
Lentiol	229	X	X	
Marcilloles	1 069	X	X	
Marcollin	693	X	X	
Marnans	168	X	X	
Montfalcon	134	X	X	
Plan	259	X	X	
Roybon	1398	X	X	
St-Clair Sur Galaure	288	X	X	
St-Etienne de St-Geoirs	3123	X	X	
St-Geoirs	538	X	X	
St-Michel de St-Geoirs	322	X	X	
St-Paul d'Izeaux	327	X	X	
St-Pierre de Bressieux	753	X	X	
Sillans	1929	X	X	
Thodure	755	X	X	
Viriville	1720	X	X	
<i>sous-total</i>	15 353			
TOTAL	38 396			

⁽¹⁾ Points d'Apport Volontaire

2. LA COLLECTE

La collecte des déchets ménagers sur les 20 communes ex Communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers est assurée en régie.

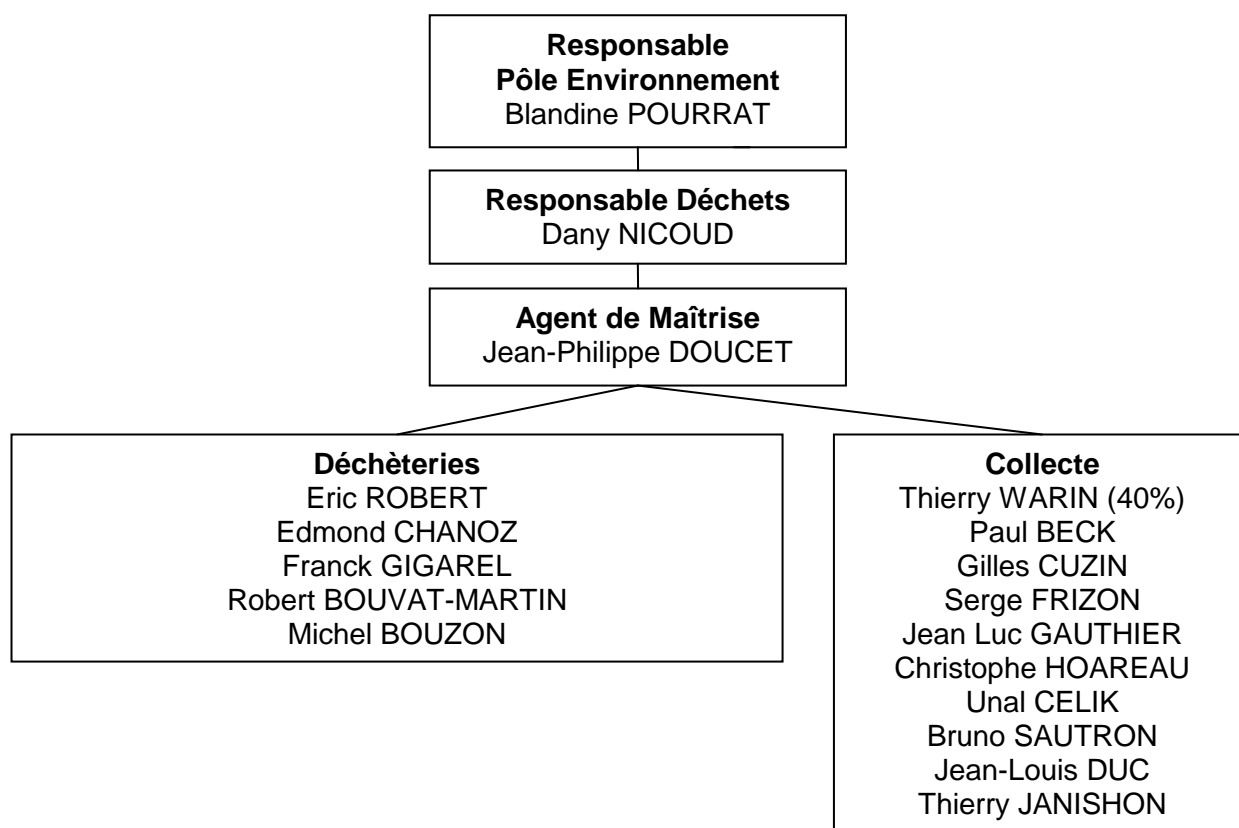
Ce sont donc trois camions de collecte des ordures ménagères plus 2 camions de dépannage et 9 agents qui quotidiennement collectent les déchets des particuliers et des professionnels sur le territoire d'ex Bièvre-Liers.

La collecte sur les 21 communes d'ex Bièvre Chambaran se fait en prestation de service (par la société SERNED).

Sur le territoire d'ex Bièvre Chambaran, ce sont deux camions de collecte qui assurent chaque jour la collecte des déchets ménagers.

Pour les déchèteries, 5 agents assurent le gardiennage pour les déchèteries de Bièvre Isère Communauté.

➤ Moyens humains



➤ Moyens matériels

- 1 benne à ordures ménagères type Renault premium 19 tonnes + benne FAUN 14 m³ : 04/2015
- 1 benne à ordures ménagères type Renault premium 19 tonnes + benne FAUN 14 m³ : 12/2013
- 1 benne à ordures ménagères type Renault premium 26 tonnes + benne SEMAT 21 m³ : 2010
- 2 bennes à ordures ménagères type Renault Premium 19 tonnes + benne SEMAT 16 m³ : 2006 (1 des deux sert de dépannage depuis décembre 2013)
- 1 benne à ordures ménagères type Renault Premium 19 tonnes + benne SEMAT 16 m³ : 1998 (en attente de revente).

➤ Bièvre-Liers

	2013	2014
Kilomètres parcourus en régie	67 125	69 242
Litres de gasoil consommés	42 880	44 176
Consommation aux 100 kms	64 litres	63,8 litres

2.1 Collecte des déchets provenant des ménages :

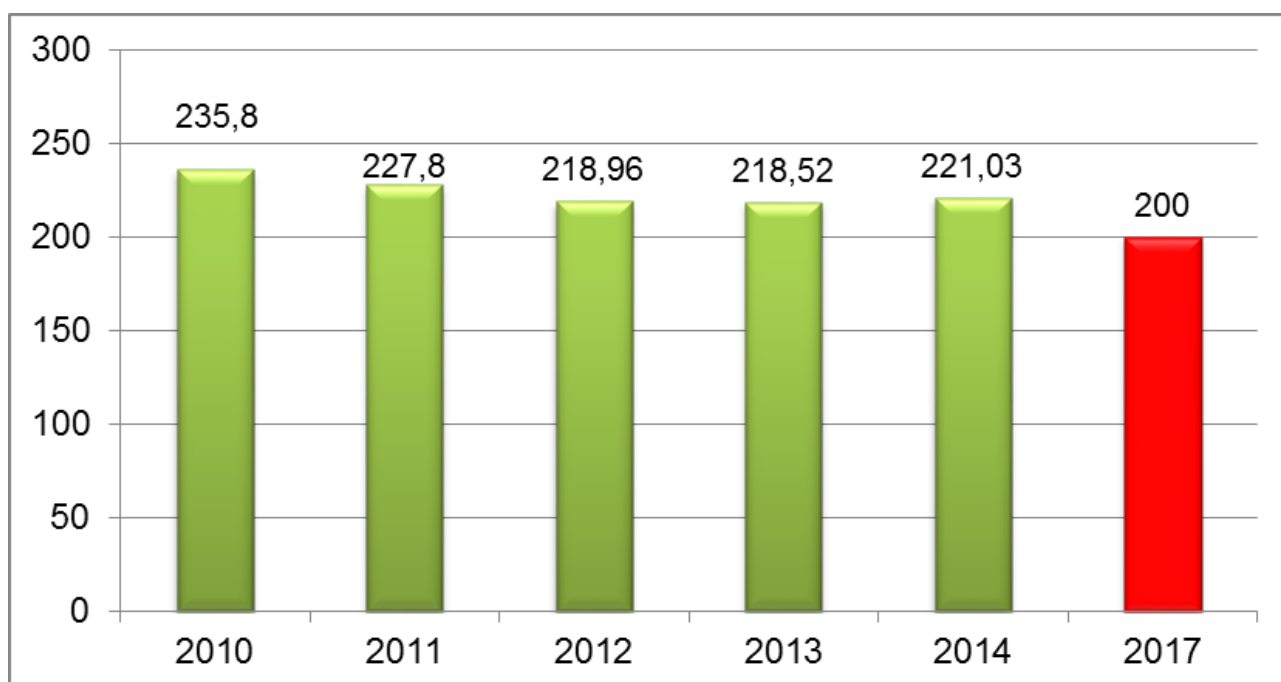
➤ BIEVRE-LIERS

TONNAGE ANNUEL DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

	Tonnage 2013		Tonnage 2014	
	(t)	kg/hab	(t)	Kg/hab
Collecte des ordures ménagères	4 982,96	218,38	5 092,50	221,03
Apport direct des communes	3,26	0,14	0,8	0,03
TOTAL	4 986,22 tonnes	218,52 kg	5 093,30 tonnes	221,03 kg

Le tonnage est en légère hausse et présente un ratio pour 2014 de 221,03 kg par habitant et par an en collecte en porte à porte d'ordures ménagères. L'objectif fixé par le PDEDMA ⁽¹⁾ et le Grenelle sont en partie atteints. En effet, le tonnage de déchets ménagers produit par an et par habitant est passé de 258 kg en 2007 à 221,03 kg en 2014 soit – 15 % de réduction (7 % demandés par le Grenelle) avec pour objectif 200 kg par an et par habitant d'ici 2017.

EVOLUTION TONNAGE OM EN KG/HAB



2017 : objectif de réduction fixé dans le contrat d'objectifs signé avec le Conseil Général de l'Isère dans le cadre du PEDMA ⁽¹⁾ (en kg/an/habitant).

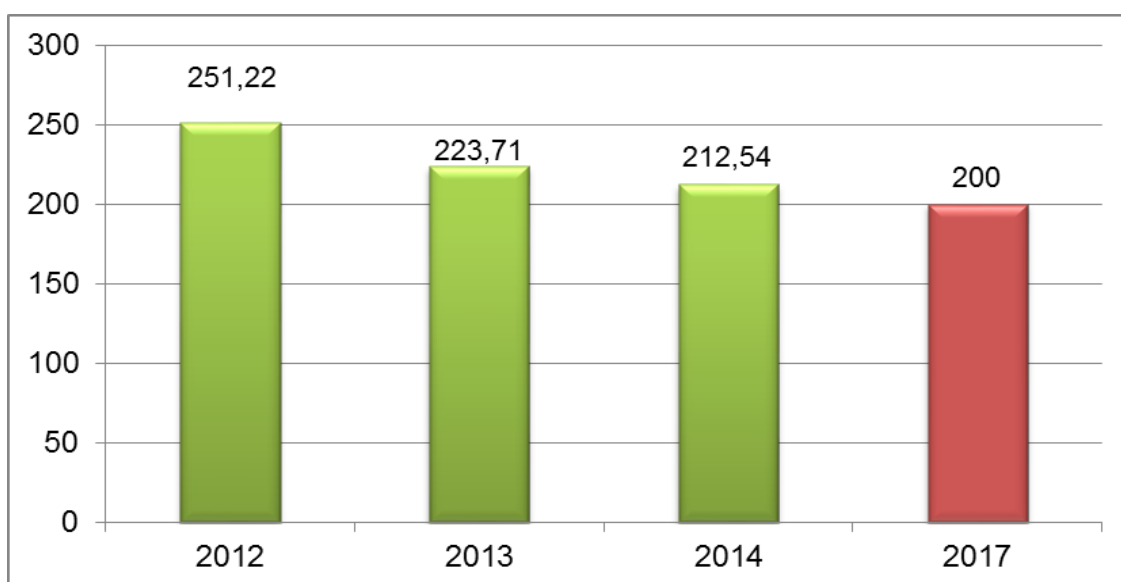
⁽¹⁾ Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés

TONNAGE ANNUEL DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

	Tonnage 2013		Tonnage 2014	
	(t)	kg/hab	(t)	kg/hab
Collecte des ordures ménagères	3 334	223,71	3 263,05	212,54
Apport direct	0	0	0	0
TOTAL	3 334 tonnes	223,71 kg	3 263,05 tonnes	212,54 kg

Le tonnage est en légère baisse et présente un ratio pour 2014 de 214,20 kg par habitant et par an en collecte en porte à porte d'ordures ménagères. L'objectif fixé par le PDEDMA ⁽¹⁾ et le Grenelle sont en partie atteints. En effet, le tonnage de déchets ménagers produit par an et par habitant est passé de 223,71 kg en 2013 à 212,54 kg en 2014 soit – 5 % de réduction (7 % demandés par le Grenelle) avec pour objectif 200 kg par an par habitant d'ici 2017.

EVOLUTION TONNAGE OM EN KG/HAB



2017 : objectif de réduction fixé dans le contrat d'objectifs signé avec le Conseil Général de l'Isère dans le cadre du PEDMA ⁽¹⁾ (en kg/an/habitant).

➤ **BILAN TOTAL DE LA COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SUR LE TERRITOIRE DE BIEVRE ISERE**

<i>Total BIEVRE ISERE</i>	Tonnage 2014	
	(t)	kg/hab
Collecte des ordures ménagères	8 355,55	217,62
Apport direct	0,80	0,02
TOTAL	8 356,35 tonnes	217,64 kg

2.1.1 Organisation des collectes sélectives

La collecte sélective est faite par le SICTOM de la Bièvre en points d'apport volontaires et par Bièvre Isère Communauté en sacs sur La Côte St-André, uniquement pour les emballages.

2.1.2 Résultat de la collecte sélective en Point d'Apport Volontaire (PAV)

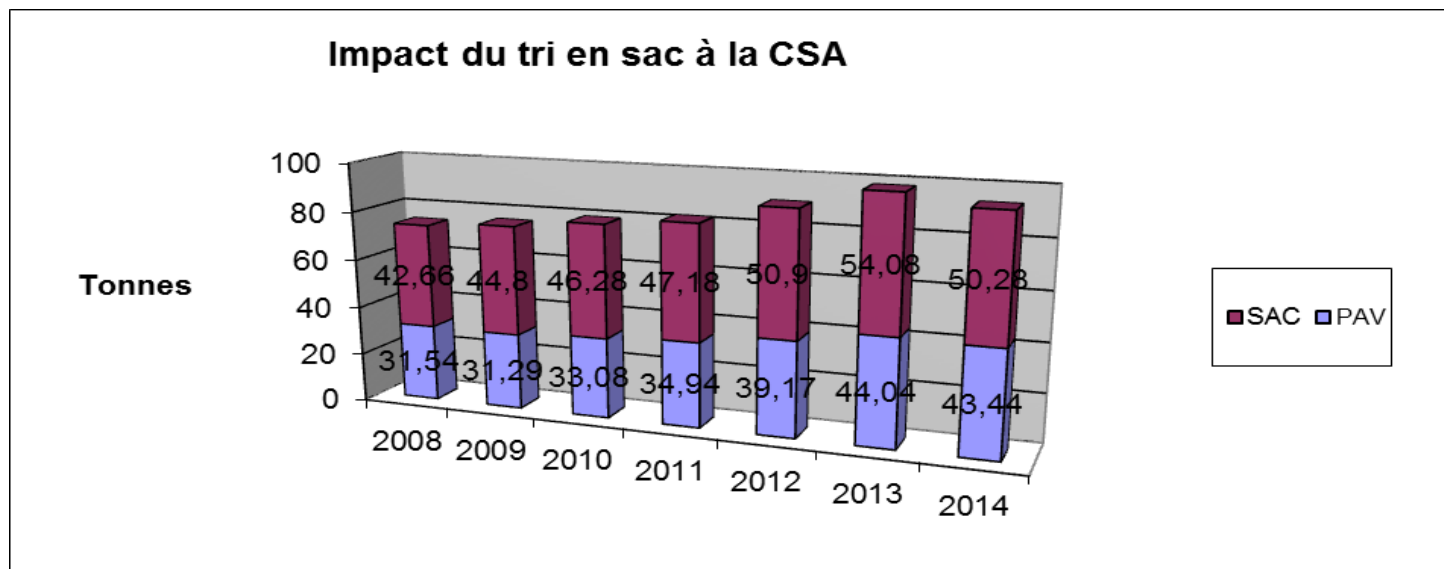
Communes	DGF 2014	Emballages		JRM		Verre		Total 2014		Rappel 2013	Evolution
		(t)	(kg/hab)	(t)	(kg/hab)	(t)	(kg/hab)	(t)	(kg/hab)	(kg/hab)	
Ex Communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers											
Arzay	254	3,76	14,80	5,34	21,02	7,66	30,16	16,76	65,98	57,54	+ 15 %
Balbins	414	3,98	9,61	6,21	15,00	17,20	41,55	27,39	66,16	52,74	+ 25 %
Bossieu	294	2,48	8,44	5,52	18,78	8,80	29,93	16,80	57,14	54,33	+ 5 %
Brézins	1 845	15,49	8,40	28,80	15,61	42,42	22,99	86,71	47,00	52,02	- 10 %
Champier	1 308	20,76	15,87	28,14	21,51	37,34	28,55	86,24	65,93	64,78	+ 2 %
Commelle	856	10,74	12,55	15,77	18,42	23,46	27,41	49,97	58,38	56,66	+ 3 %
Faramans	998	11,34	11,36	16,58	16,61	25,24	25,29	53,16	53,27	52,31	+ 2 %
Gillonnay	1 034	8,28	8,01	19,01	18,38	25,04	24,22	52,33	50,61	46,84	+ 8 %
La Côte St-André	5 259	43,44	8,26	137,43	26,13	149,6	28,45	330,47	62,84	64,11	- 2 %
La Frette	1 143	15,52	13,58	26,79	23,44	33,66	29,45	75,97	66,47	64,95	+ 2 %
Le Mottier	725	7,33	10,11	12,59	17,37	17,9	24,69	37,82	52,17	52,64	- 1 %
Longchenal	621	6,78	10,92	9,14	14,72	13,5	21,74	29,42	47,38	46,50	+ 2 %
Nantoin	467	9,88	21,16	22,22	47,58	25,64	54,90	57,74	123,64	109,77	+ 13 %
Ornacieux	430	3,99	9,28	5,86	13,63	0	0,00	9,85	22,91	20,23	+ 13 %
Pajay	1 117	17,11	15,32	24	21,49	27,8	24,89	68,91	61,69	57,35	+ 8 %
Penol	338	6,43	19,02	5,85	17,31	12,50	36,98	24,78	73,31	72,95	/
St-Hilaire de la Côte	1 488	15,49	10,41	24,91	16,74	34,48	23,17	74,88	50,32	50,17	/
St-Siméon de Bressieux	2 974	38,90	13,08	64,37	21,64	94	31,61	197,27	66,33	69,56	- 5 %
Sardieu	1 075	9,67	9,00	14,88	13,84	24,6	22,88	49,15	45,72	50,40	- 9 %
Semons	403	4,22	10,47	6,46	16,03	10	24,81	20,68	51,32	46,91	+ 9 %
<i>sous-total</i>	23 043	255,59	11,09	479,87	20,82	630,84	27,38	1 366,30	59,29	59,23	0 %
Ex Communauté de communes Bièvre Chambaran											
Beaufort	600	3,80	6,33	7,28	12,13	13,10	21,83	24,18	40,30	37,90	+ 6 %
Brion	143	1,28	8,95	1,71	11,96	4,10	28,67	7,09	49,58	46,94	+ 6 %
Chatenay	460	3,38	7,35	8,05	17,50	13,30	28,91	24,73	53,76	54,42	- 1 %
La Forteresse	326	4,28	13,13	5,40	16,56	10,40	31,90	20,08	61,60	63,91	- 4 %
Lentiol	229	2,67	11,66	4,05	17,69	6,20	27,07	12,92	56,42	52,76	+ 7 %
Marcilloles	1069	11,06	10,35	18,41	17,22	29,50	27,60	58,97	55,16	56,05	- 2 %
Marcollin	693	8,94	12,90	9,75	14,07	20,60	29,73	39,29	56,70	57,50	- 1 %
Marnans	168	1,52	9,05	5,52	32,86	3,60	21,43	10,64	63,33	78,99	- 20 %
Montfalcon	134	1,07	7,99	2,84	21,19	4,40	32,84	8,31	62,01	45,14	+ 37 %
Plan	259	4,21	16,25	4,02	15,52	7,50	28,96	15,73	60,73	62,24	- 2 %
Roybon	1398	14,49	10,36	21,64	15,48	34,10	24,39	70,23	50,24	47,38	+ 6 %
St-Clair sur Galaure	288	4,07	14,13	6,99	24,27	8,86	30,76	19,92	69,17	66,62	+ 4 %
St-Etienne de St-Geoirs	3123	53,37	17,09	77,56	24,84	131,90	42,24	262,83	84,16	87,02	- 3 %
St-Geoirs	538	8,50	15,80	14,53	27,01	17,30	32,16	40,33	74,96	78,52	- 5 %
St-Michel de St-Geoirs	322	3,47	10,78	3,96	12,30	6,20	19,25	13,63	42,33	41,48	+ 2 %
St-Paul d'Izeaux	327	2,55	7,80	4,14	12,66	3,90	11,93	10,59	32,39	32,42	/
St-Pierre de Bressieux	753	9,60	12,75	17,44	23,16	23,44	31,13	50,48	67,04	66,77	/
Sillans	1929	17,97	9,32	25,98	13,47	39,78	20,62	83,73	43,41	45,27	- 4 %
Thodore	755	8,65	11,46	15,98	21,17	22,44	29,72	47,07	62,34	56,46	+ 10 %
Viriville	1720	15,15	8,81	28,17	16,38	39,46	22,94	82,78	48,13	49,64	- 3 %
<i>sous-total</i>	15 234	180,03	11,82	283,42	18,60	440,08	28,89	903,53	59,31	59,69	- 1 %
TOTAL BIC	38 277	435,62	22,91	763,29	39,43	1070,92	56,26	2269,83	118,60	118,92	/

2.1.3 Résultat de la collecte sélective en sacs à La Côte St-André

En 2014, la collecte des sacs de tri des emballages en porte à porte sur l'ensemble de la commune de La Côte St-André a permis de collecter 50,28 tonnes d'emballages. En comparant les résultats en PAV de 2007 à 2014, il est possible de conclure que l'on a doublé le tri des emballages à La Côte St-André.

➔ 8,26 kg/hab/an sont ramassés en sac et 9,56 kg/hab/an sont collectés en PAV (attention : à La Côte St-André, il y a certainement beaucoup d'apports extérieurs) :

➔ soit 17,82 kg/hab/an à La Côte St-André pour les emballages contre 11,09 kg/hab/an en PAV sur le territoire.



➤ Bilan du tri sur le territoire de Bièvre-Liers

En tonne	2013	2014	Variation
Emballage	297,38	305,87	+ 2,85 %
Papier	493,79	479,87	- 2,82 %
Verre	614,52	630,84	+ 2,66 %

En kg/habitant	2013	2014	Variation	Objectif 2015	Atteinte de l'objectif 2015
Emballage	13,03	13,27	+ 1,82 %	14	95 %
Papier	21,64	20,82	- 3,77 %	24	87 %
Verre	26,93	27,38	+ 1,65 %	36	76 %

	Tonnes	Répartition	Kg/hab
Ordures ménagères	5 093,30	78,24 %	221,03
Collecte sélective	1 416,58	21,76 %	61,48
TOTAL	6 510 tonnes	100 %	282,51 kg

➔ soit un ratio total de collecte (porte à porte et sélective) de **282,51 kg/hab en 2014** (280,13 kg/hab en 2013).

➤ Bilan du tri sur le territoire de Bièvre Chambaran

En tonne	2013	2014	Variation
Emballage	167,39	180,03	+ 7,55 %
Papier	288,2	283,42	- 1,66 %
Verre	435,8	440,08	+ 0,98 %

En kg/habitant	2013	2014	Variation	Objectif 2015	Atteinte de l'objectif 2015
Emballage	11,24	11,82	+ 5,16 %	14	84 %
Papier	19,21	18,60	- 3,18 %	24	78 %
Verre	29,24	28,89	- 1,20 %	36	80 %

	Tonnes	Répartition	Kg/hab
Ordures ménagères	3 263	78,31 %	214,20
Collecte sélective	903,53	21,69 %	59,31
TOTAL	4 167 tonnes	100 %	273,51 kg

→ soit un ratio total de collecte (porte à porte et sélective) de **273,51 kg/hab en 2014**.

➤ Bilan total du tri sur le territoire de Bièvre Isère

	Tonnes	Répartition	Kg/hab
Ordures ménagères	8 356	78,27 %	217,64
Collecte sélective	2 320,11	21,73 %	60,43
TOTAL	10 676 tonnes	100 %	278,06 kg

(1) PAV et sacs

(2) PAV + apport direct à Penol

(3) du PDEDMA

2.1.4 Fréquence de la collecte

La collecte est hebdomadaire sur toutes les communes sauf St-Siméon de Bressieux (pour les collectifs), le centre-ville de St-Etienne de St-Geoirs, le centre-ville de Roybon et Viriville où elle est réalisée deux fois par semaine et le centre-ville de La Côte St-André où elle est réalisée trois fois par semaine.

La collecte sélective des emballages en porte à porte sur La Côte Saint-André a lieu une fois par semaine le vendredi matin.

➤ Collecte en régie sur Bièvre-Liers

	EQUIPE 1 Démarrage à 5 h 00 du matin toute la semaine sauf les jours fériés	EQUIPE 2 Démarrage à 5 h 00 du matin toute la semaine sauf les jours fériés	EQUIPE 3 Démarrage à 5 h 00 du matin toute la semaine sauf les jours fériés
LUNDI	Ornacieux	La Côte Saint-André (extérieur et centre-ville)	La Côte Saint-André (extérieur et centre-ville)
	Balbins	Saint-Siméon de Bressieux (points de regroupement)	Saint-Siméon de Bressieux (points de regroupement)
	Sardieu		
MARDI	Brézins	Saint-Siméon de Bressieux	Champier
	Saint-Siméon de Bressieux (Le Temple)		Saint-Siméon de Bressieux (zone du Lombard)
MERCREDI	Arzay	La Côte Saint-André (centre-ville)	Saint-Hilaire de la Côte
	Bossieu		
	Faramans	Brézins (quartier Les Prés Verts)	
JEUDI	Gillonnay	Nantoin	La Frette
	Le Mottier	Commelle	
		Semons	
La Côte Saint-André (points de regroupement)	La Côte Saint-André (points de regroupement)		
VENDREDI	Pajay	La Côte Saint-André (centre-ville)	La Côte Saint-André (emballages)
	Penol	Saint-Siméon de Bressieux (collectifs)	

➤ Collecte en prestation sur Bièvre Chambaran

	EQUIPE 1 SERNE secteur Roybon Démarrage autour de 5 h 00 du matin toute la semaine	EQUIPE 2 SERNE secteur Saint-Etienne de Saint-Geoirs Démarrage à 4 h 30 le lundi et à 2 h 00 tout le reste de la semaine
LUNDI	Marcilloles	La Forteresse
	Viriville (centre village)	Saint-Etienne de Saint-Geoirs
MARDI	Montfalcon	Bressieux
	Roybon (centre village)	Plan
	Saint-Clair sur Galaure	Saint-Paul d'Izeaux
	Thodore	Saint-Pierre de Bressieux
MERCREDI	Beaufort	Sillans
	Lentiol	
	Marnans	
	Marcollin	
JEUDI	Chatenay	Brion
		Saint-Etienne de Saint-Geoirs (centre village)
	Viriville	Cours (quartier de Saint-Etienne de Saint-Geoirs)
		Saint-Geoirs
 VENDREDI	Roybon	Saint-Michel de Saint-Geoirs

2.1.5 Collecte des encombrants, collecte spéciale et déchèteries

2.1.5.1 Collecte spéciale des plastiques agricoles en 2014

Cette année comme en 2013, la collecte des plastiques agricoles n'a pas eu lieu sur les déchèteries mais directement chez les fournisseurs. Cette collecte est proposée gratuitement aux agriculteurs et organisée par la Chambre d'Agriculture. Les plastiques récupérés lors de la collecte seront recyclés en granules qui seront transformés en sacs poubelles.

Sont concernés :

- les bâches d'ensilage, les films d'enrubannage, les couvertures de serre et les petits sacs d'engrais de 50 kg.

Sur la déchèterie de St-Etienne de St-Geoirs, les plastiques agricoles sont récupérés gratuitement depuis le 1^{er} janvier 2014.

2.1.5.2 Collecte des déchets verts des professionnels en 2014

Pour les professionnels, les déchets verts sont déposés sur une plateforme de stockage à côté du centre de tri de Penol (une convention préalable est nécessaire entre les professionnels et Bièvre Isère Communauté) ou déposés à la déchèterie de St-Etienne de St-Geoirs (avec l'achat de tickets au préalable).

Année	Tonnage
2014	166,36 tonnes
2013	163,46 tonnes

2.1.5.3 Collecte des DASRI ⁽¹⁾ pour les particuliers

Les particuliers peuvent retirer des boîtes et cartons pour les DASRI auprès des pharmacies du territoire de Bièvre Isère Communauté.

Les particuliers doivent ensuite déposer leurs emballages étiquetés avec leurs coordonnées soit à la déchèterie de la Bièvre à La Côte St-André à des périodes prédéfinies (1^{ère} semaine des mois de mars, juin, septembre et décembre), soit dans les pharmacies identifiées comme points de collecte (St-Etienne de St-Geoirs).

Année	Volume	Nombre de dépôts de particuliers à la déchèterie de La Côte St-André
2014	26 cartons de 50 litres	312
2013	30 cartons de 50 litres	280

Pour les professionnels, des boîtes sont mises à leur disposition à l'accueil du pôle Environnement de Bièvre Isère Communauté (une convention préalable est nécessaire entre les professionnels et le prestataire d'enlèvement et d'élimination de ces déchets qui est Véolia). Les boîtes doivent ensuite être rapportées au centre de long séjour de La Côte St-André par les professionnels directement. Le coût de cette prestation est facturé directement par Véolia aux professionnels.

Concernant le territoire ex Bièvre Chambaran, un médibus avait été mis en place jusqu'en décembre 2014 mais la prestation n'est pas reconduite pour 2015.

⁽¹⁾ *Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux*

2.1.5.4 Déchèteries

➤ Déchèteries présentes sur le territoire (sous maîtrise d'ouvrage de Bièvre Isère Communauté)

	LA COTE ST-ANDRE 04 74 20 33 03 (43h00)	NANTOIN 04 74 54 13 73 (17h00)	ST-ETIENNE DE ST-GEOIRS 04 76 93 44 16 (32h00 en hiver et 35h00 en été)	VIRIVILLE 06 30 57 83 97 (16h00)	ROYBON 06 30 57 83 97 (11h00)
LUNDI	14h00 - 18h00	9h00 - 12h00	8h00 - 12h00		14 h00 - 17h00
MARDI	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00		10h00 - 12h00	
	14h00 - 18h00				
MERCREDI	9h00 - 18h00		8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	14h00 - 17h00
			13h30 - 17h30 (18h30 horaires d'été)		
JEUDI	9h00 - 12h00	9h00 - 12 h00	8h00 - 12h00	10h00 - 12h00	
	14h00 - 18h00				
VENREDI	9h00 - 12h00		8h00 - 12h00	13h30 - 17h30	10h00 - 12h00
	14h00 - 18h00		13h30 - 17h30 (18h30 horaires d'été)		
SAMEDI	9h00 - 18h00	9h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	13h30 - 16h30
		14h00 - 18h00	13h30 - 17h30 (18h30 horaires d'été)		

➤ Déchèteries auxquelles ont accès les habitants de certaines communes par convention

Lieu	Maître d'ouvrage	Conditions d'accès	Communes ayant accès
Châbons	Communauté de communes de Bièvre-Est	Convention entre Bièvre Isère Communauté et la Communauté de communes de Bièvre-Est	Longechenal
Beaurepaire	Communauté de communes du Territoire de Beaurepaire	Accès payant par passage	Pajay, Marcollin et Lentiol

L'accueil des professionnels est assuré sur l'ensemble des sites et des modalités d'accueil spécifiques sont établies en fonction des volumes (plafonnement à un volume de 2 m³/jour).

➤ DECHETERIE DE LA BIEVRE A LA COTE ST-ANDRE

Adresse : chemin des Charpillates
Code postal : 38260
Commune : La Côte St-André

La déchèterie ouvre ses portes selon les horaires suivants tout au long de l'année :

- **lundi :** de 14 h 00 à 18 h 00
- **mardi, jeudi et vendredi :** de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00
- **mercredi et samedi :** de 9 h 00 à 18 h 00 (non-stop)

→ soit **43** heures d'ouverture de la déchèterie par semaine.

✓ Origine des dépôts

Tous les habitants de Bièvre Isère Communauté ont accès à la déchèterie.

✓ Descriptif sommaire

Nombre de bennes à quai : **15 bennes.**

Nombre de guichets de déversement sur la plateforme : **7.**

Nombre de bennes de secours : **2 bennes.**

✓ Fréquentation

	Tonnes 2013	Tonnes 2014	% évolution
Nombre de passages	83 170	98 910	+ 19 %
Nombre de jours	303	302	/
Nombre d'heures	2 175	2 173	/
Nombre de bennes évacuées	1 552	1 350	- 13 %

➔ **46 dépôts par heure en moyenne. En pointe, on atteint les 200 passages/heure.**

➔ **Augmentation du nombre de passage**

➔ **Baisse du nombre de bennes évacuées grâce au compactage des bennes.**

En tonne	2013	2014	% évolution	Destinataire	Filière de valorisation ou d'élimination
Batteries auto	8,65	7,32	-15,38 %	METALEUROP	Valorisation matière
Déchets verts	2 024,92	2 622,56	+ 29,51 %	Plateforme déchets verts du SICTOM du Penol	Valorisation organique
Encombrants en mélange	1 548,20	1 659,79	+ 7,21 %	CET du SICTOM à Penol	Stockage
Déblais et gravats	1 592,15	2 244,66	+ 40,98 %	carrière	Valorisation matière
Huiles ménagères	1,62	3,88	+ 139,51 %	POINT (38)	Valorisation matière
Huiles minérales	7,87	5,21	- 33,80 %	POINT (38)	Valorisation matière
Métaux ferreux	244,73	277,65	+ 13,45 %	Arc en Ciel (38)	Valorisation matière
Papiers cartons	140,36	153,85	+ 9,61 %	Arc en Ciel (38)	Valorisation matière
Piles et accumulateurs	2,29	2,88	+ 25,76 %	Corepile	Valorisation physico-chimique
Pneus en m ³	240 m ³	240 m ³	/	Aliapur	Valorisation matière
Bois en tonne	805,26	1 137,21	+ 41,22 %	Arc en Ciel (38)	Valorisation matière
Polystyrène en m ³	1 224 m ³	1 188 m ³	- 2,94 %	Arc en Ciel (38)	Recyclage
DDM ⁽¹⁾	37,57	43,55	+ 15,92 %	Arc en Ciel (38)	Valorisation matière
PAM	55,78	65,29	+ 17,05 %	Ecologic	Valorisation matière
Ecran	36,45	36,17	- 0,77 %	Ecologic	Valorisation matière
Grand Hors Froid	33,32	60,75	+ 82,32 %	Ecologic	Valorisation matière
Grand Froid	59,20	32,13	- 45,73 %	Ecologic	Valorisation matière
Cartouches d'encre	0,60	0,59	- 1,67 %	collector	Valorisation matière
Capsules de café	1,06	1,04	- 1,89 %	collector	Valorisation matière
TOTAL	6 660,03	8 354,53 ⁽²⁾	+ 26,58 %		

* la qualité du gravat en 2013-2014 et la mise en place d'un contrôle plus strict des agents de déchèterie a permis de sortir ces matériaux des encombrants pour une valorisation matière en carrière.

Détail des DDM

DDM	Tonnes 2013	Tonnes 2014
Radiographies	0,358	0,55
Liquides divers incinérables	3,455	5,11
Produits phytosanitaires	0,782	1,05
Peintures	31,161	34,34
Néons + ampoules	0,864	1,43
Aérosols	0,749	0,79
Produits de laboratoire	0,201	0,28
TOTAL	37,57 tonnes	43,55 tonnes

+ 16 %

⁽¹⁾ Déchets Dangereux des Ménages

⁽²⁾ Hors polystyrène et pneus

➤ DECHETERIE DU LIERS A NANTOIN

Adresse : Le Grand Champ
Code postal : 38260
Commune : Nantoin

La déchèterie ouvre ses portes selon les horaires suivants, tout au long de l'année :

- **lundi et jeudi :** de 9 h 00 à 12 h 00
- **mardi :** de 14 h 00 à 18 h 00
- **samedi :** de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

→ soit 17 heures d'ouverture de la déchèterie par semaine.

✓ Origine des dépôts

Tous les habitants Bièvre Isère Communauté ont accès à la déchèterie y compris les habitants de Flachères par convention avec la Communauté de communes de Bièvre Est.

✓ Descriptif sommaire

Nombre de bennes à quai : **8 bennes**.

✓ Fréquentation

	Tonnes 2013	Tonnes 2014	% évolution
Nombre de passages	13 718	14 705	+ 7 %
Nombre de jours	198	199	+ 1 %
Nombre d'heures	865	852	- 2 %
Nombre de bennes évacuées	350	412	+ 18 %

➔ 17 dépôts par heure en moyenne. En pointe, on atteint les 40 passages/heure.

➔ Augmentation du nombre de passages.

➔ Augmentation du nombre de bennes évacuées.

DÉPÔTS EFFECTUÉS

En tonne	2013	2014	% évolution	Destinataire	Filière de valorisation ou d'élimination
Batteries auto	1,791	1,14	- 36,35 %	METALEUROP	Valorisation matière
Déchets verts	419,22	408,04	- 2,67 %	Plateforme déchets verts du SICTOM du Penol	Valorisation organique
Encombrants en mélange (dont déblais et gravats *)	272	274,41	+ 0,89 %	CET du SICTOM à Penol	Stockage
Gravats	440,21	566,90	+ 28,78 %	Carrière	Valorisation matière
Huiles ménagères	0,52	0,45	- 13,46 %	POINT (38)	Valorisation matière
Huiles minérales	2,53	3,58	+ 41,50 %	ONYX	Valorisation matière
Métaux ferreux	50,24	51,51	+ 2,53 %	Arc en Ciel (38)	Valorisation matière
Papiers cartons	24,71	28,24	+ 14,29 %	Arc en Ciel (38)	Valorisation matière
Piles et accumulateurs	1,225	0,67	- 45,31 %	Corepile	Valorisation physio-chimique
Bois	207,33	249,38	+ 20,28 %	Arc en Ciel (38)	Valorisation matière
DDM ⁽¹⁾	8,919	10,07	+ 12,91 %	Arc en Ciel (38)	
PAM	10,54	12,389	+ 17,54 %	Ecologic	Valorisation matière
Ecran	6,77	6,572	- 2,92 %	Ecologic	Valorisation matière
Grand Hors Froid	7,44	9,66	+ 29,84 %	Ecologic	Valorisation matière
Grand Froid	12,32	6,72	- 45,45 %	Ecologic	Valorisation matière
TOTAL	1465,77	1629,73	+ 11,19 %		

* la qualité du gravat en 2013-2014 et la mise en place d'un contrôle plus strict des agents de déchèterie a permis de sortir ces matériaux des encombrants pour une valorisation matière en carrière.

Détail des DDM

DDM	Tonnes 2013	Tonnes 2014	
Radiographies	0,016	0,07	
Liquides divers incinérables	0,495	0,94	
Produits phytosanitaires	0,184	0,28	
Peintures	7,74	8,23	
Néons + ampoules	0,139	0,25	
Aérosols	0,304	0,24	
Produits de laboratoire	0,041	0,06	
TOTAL	8,92 tonnes	10,07 tonnes	+ 13 %

⁽¹⁾ Déchets Dangereux des Ménages

➤ DECHETERIE DE ST-ETIENNE DE ST-GEOIRS

Adresse : route de La Frette
Code postal : 38590
Commune : St-Etienne de St-Geoirs

La déchèterie ouvre ses portes selon les horaires suivants, tout au long de l'année :

- **lundi et jeudi : de 8 h 00 à 12 h 00**
- **mercredi et vendredi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h 30 horaires d'été)**
- **samedi : de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 (18 h 30 horaires d'été)**

→ soit **32 heures** d'ouverture de la déchèterie par semaine (en hiver)

→ soit **35 heures** d'ouverture de la déchèterie par semaine (en été).

✓ Origine des dépôts

Tous les habitants de Bièvre Isère Communauté ont accès à la déchèterie.

✓ Descriptif sommaire

Nombre de bennes à quai : **8 bennes.**

Nombre de bennes de secours : **3 bennes.**

✓ Fréquentation

	Tonnes 2013	Tonnes 2014	% évolution
Nombre de passages	45 000	52 572	+ 17 %
Nombre de jours	/	251	/
Nombre d'heures	/	1 620	/
Nombre de bennes évacuées	/	445	/

➔ **32 dépôts par heure en moyenne. En pointe, on atteint les 120 passages/heure.**

➔ **Augmentation du nombre de passages.**

DÉPÔTS EFFECTUÉS

En tonne	2013	2014	% évolution	Destinataire	Filière de valorisation ou d'élimination
Batteries auto	pas de données	pas de données	/	SRPM	Valorisation matière
Déchets verts	2 097,8	3 609,6	+ 72,07 %	Compost agricole	Valorisation organique
Encombrants en mélange (dont déblais et gravats *)	949,24	983,8	+ 3,64 %	CET du SICTOM à Penol	Stockage
Gravats	pas de données	pas de pesées (enfouis)	/	Carrière classe 3 – St-Etienne de St-Geoirs	Stockage
Huiles ménagères	3,6	0,44	- 87,78 %	Arc en Ciel	Valorisation matière
Huiles minérales	0	9,28	/	Onyx	Valorisation matière
Métaux ferreux	208,82	198,38	- 5 %	SRPM	Valorisation matière
Papiers cartons	191,05	169,44	- 11,31 %	SRPM	Valorisation matière
Piles et accumulateurs	0,65	1,1	+ 69,23 %	Corepile	Valorisation physico-chimique
Pneus en m ³	13,54	120	/	Aliapur	Valorisation matière
Bois	599,02	716,72	+ 19,65 %	SRPM	Valorisation matière
Polystyrène en m ³	0	594	/	SRPM	Recyclage
DDM ⁽¹⁾	11,10	18,11	+ 63,15 %	Arc en Ciel	Valorisation matière
PAM	pas de données	24,171	/	Ecologic	Valorisation matière
Ecran	pas de données	21,155	/	Ecologic	Valorisation matière
Grand Hors Froid	pas de données	32,86	/	Ecologic	Valorisation matière
Grand Froid	pas de données	21,57	/	Ecologic	Valorisation matière
Cartouches d'encre	0,03	0,01	- 67 %	Collector	Valorisation matière
Capsules de café	0,13	0,1	- 23 %	Collector	Valorisation matière
Plastique	0	37,36	/	SRPM	Valorisation matière
TOTAL	4 074,98	5 844,10 ⁽²⁾	+ 43,41 %		

Détail des DDM

DDM	Tonnes 2013	Tonnes 2014	
Radiographies	0,154	0,29	
Liquides divers incinérables	0,988	2,13	
Produits phytosanitaires	0,614	0,37	
Peintures	9,012	15,10	
Néons + ampoules	0	0	
Aérosols	0,123	0,13	
Produits de laboratoire	0,209	0,09	
TOTAL	11,10 tonnes	18,11 tonnes	+ 63 %

⁽¹⁾ Déchets Dangereux des Ménages

⁽²⁾ Hors polystyrène et pneus

➤ DECHETERIE DE ROYBON

Adresse : route de Montfalcon
Code postal : 38940
Commune : Roybon

La déchèterie ouvre ses portes selon les horaires suivants, tout au long de l'année :

- **lundi et mercredi : de 14 h 00 à 17 h 00**
- **vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00**
- **samedi : de 13 h 30 à 16 h 30**

→ soit **11 heures** d'ouverture de la déchèterie par semaine.

✓ Origine des dépôts

Tous les habitants de Bièvre Isère Communauté ont accès à la déchèterie.

✓ Descriptif sommaire

Nombre de bennes à quai : **4 bennes**.

✓ Fréquentation

	Tonnes 2013	Tonnes 2014	% évolution
Nombre de passages	2 000	4 237	+ 112 %
Nombre de jours	/	203	/
Nombre d'heures	/	558	/
Nombre de bennes évacuées	/	95	/

➔ **7 dépôts par heure en moyenne. En pointe, on atteint les 25 passages/heure.**

➔ **Augmentation du nombre de passages.**

DÉPÔTS EFFECTUÉS

En tonne	2013	2014	% évolution	Destinataire	Filière de valorisation ou d'élimination
Batteries auto	/	/	/	SRPM	Valorisation matière
Déchets verts	47,02	59,58	+ 26,71 %	Plateforme du SICTOM à Penol	Valorisation organique
Encombrants en mélange (dont déblais et gravats *)	185	164,48	- 11,09 %	CET du SICTOM à Penol	Stockage
Huiles ménagères	/	/	/	Arc en Ciel	Valorisation matière
Huiles minérales	/	0,90	/	Onyx	Valorisation matière
Métaux ferreux	11,90	34,14	+ 186,89 %	SRPM	Valorisation matière
Papiers cartons	28	28,32	+ 1,14 %	SRPM	Valorisation matière
Piles et accumulateurs	pas de données	pas de données	/	Corepile	Valorisation physico-chimique
Polystyrène en m3	pas de données	154	/	SRPM	Recyclage
DDM ⁽¹⁾	pas de données	1,96	/	Arc en Ciel	Valorisation matière
PAM	4,66	5,47	+ 17,40 %	Ecologic	Valorisation matière
Ecran	3,80	3,29	- 13,42 %	Ecologic	Valorisation matière
Grand Hors Froid	5,20	5,58	+ 7,31 %	Ecologic	Valorisation matière
Grand Froid	3,89	4,46	+ 14,65 %	Ecologic	Valorisation matière
TOTAL	289,47	308,18 ⁽²⁾	+ 6,46 %		

Détail des DDM

DDM	Tonnes 2013	Tonnes 2014
Radiographies	Non renseigné	0,01
Liquides divers incinérables	Non renseigné	0,05
Produits phytosanitaires	Non renseigné	0,04
Peintures	Non renseigné	1,78
Néons + ampoules	Non renseigné	0
Aérosols	Non renseigné	0,03
Produits de laboratoire	Non renseigné	0,05
TOTAL	/	1,96 tonne

⁽¹⁾ Déchets Dangereux des Ménages

⁽²⁾ Hors polystyrène et pneus

➤ DECHETERIE DE VIRIVILLE

Adresse : route de Marcilloles
Code postal : 38980
Commune : Viriville

La déchèterie ouvre ses portes selon les horaires suivants, tout au long de l'année :

- **mardi et jeudi : de 10 h 00 à 12 h 00**
- **mercredi et samedi : de 8 h 00 à 12 h 00**
- **vendredi : de 13 h 30 à 17 h 30**

→ soit **16 heures** d'ouverture de la déchèterie par semaine.

✓ Origine des dépôts

Tous les habitants de Bièvre Isère Communauté ont accès à la déchèterie.

✓ Descriptif sommaire

Nombre de bennes à quai : **4 bennes.**

Nombre de bennes de déchet vert semi enterré : **1 benne.**

✓ Fréquentation

	Tonnes 2013	Tonnes 2014	% évolution
Nombre de passages	12 000	11 745	- 2 %
Nombre de jours	/	253	/
Nombre d'heures	/	814	/
Nombre de bennes évacuées	/	275	/

➔ **14 dépôts par heure en moyenne. En pointe, on atteint les 40 passages/heure.**

➔ **Baisse du nombre de passages.**

DÉPÔTS EFFECTUÉS

En tonne	2013	2014	% évolution	Destinataire	Filière de valorisation ou d'élimination
Batteries auto	/	/	/	SRPM	Valorisation matière
Déchets verts	191,28	412,04	+ 115,41 %	Plateforme du SICTOM à Penol	Valorisation organique
Encombrants en mélange (dont déblais et gravats *)	410,37	343,48	- 16,30 %	CET du SICTOM à Penol	Stockage
Huiles ménagères	0,36	0,72	+ 100 %	Arc en Ciel	Valorisation matière
Huiles minérales	2,79	3,33	+ 19,35 %	Onyx	Valorisation matière
Métaux ferreux	55,82	75,02	+ 34,40 %	SRPM	Valorisation matière
Papiers cartons	22,69	50,30	+ 121,68 %	SRPM	Valorisation matière
Piles et accumulateurs	0,00	0,40	/	Corepile	Valorisation physico-chimique
Bois	123,45	164,00	+ 32,85 %	SRPM	Valorisation matière
Polystyrène en m ³	pas de données	242	/	SRPM	Valorisation matière
DDM ⁽¹⁾	pas de données	6,00	/	Arc en Ciel	Valorisation matière
PAM	4,66	9,105	+ 95,39 %	Ecologic	Valorisation matière
Ecran	3,80	8,643	+ 127,45 %	Ecologic	Valorisation matière
Grand Hors Froid	5,20	13,520	+ 160 %	Ecologic	Valorisation matière
Grand Froid	3,90	8,840	+ 126,67 %	Ecologic	Valorisation matière
TOTAL	700,87	1 095,40 ⁽²⁾	+ 56,29 %		

Détail des DDM

DDM	Tonnes 2013	Tonnes 2014
Radiographies	0,021	0,03
Liquides divers incinérables	0,122	0,18
Produits phytosanitaires	0,081	0,10
Peintures	5,014	5,56
Néons + ampoules	0	0
Aérosols	0,045	0,09
Produits de laboratoire	0,088	0,04
TOTAL	5,44 tonnes	6 tonnes

+ 10 %

⁽¹⁾ Déchets Dangereux des Ménages

⁽²⁾ Hors polystyrène et pneus

2.1.6 Flux des déchèteries

Ces flux sont calculés sur le nombre d'habitants issus de la DGF 2014.

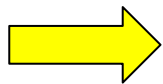
	Tonnes valorisées en 2014	Total 2014 en kg/an/ha valorisé	Tonnes enfouies au CET en 2014	Total 2014 en kg/an/ha non valorisé	Total 2014 en tonne	Total 2014 déchets en kg/habitant
La Bièvre	6 694,74 (80,19 %)	290,53	1 659,79 (19,87 %)	72,03	8 354,53	362,56
Le Liers	1 355,32 (83,16 %)	58,79	274,41 (16,84 %)	11,94	1 629,73	70,73
St-Etienne de St-Geoirs	4 860,3 (83,17 %)	316,57	983,8 (16,83 %)	64,08	5 844,10	380,65
Roybon	143,97 (46,68 %)	9,38	164,48 (53,32 %)	10,71	308,45	20,09
Viriville	751,92 (68,64 %)	48,98	343,48 (31,36 %)	22,37	1 095,40	71,35
Déchets verts professionnels conventionnés	166,36 (100 %)	7,22	0 (31,36 %)	/	166,36	7,22
TOTAL	13 972,61 (80,31 %)	363,91	3 425,96 (19,69 %)	89,23	17 398,57	453,13

2.1.7 Récapitulatif sur l'ensemble des flux

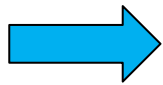
	Tonnes 2014	Kg/habitant
Déchets ménagers	8 356,35	217,64
Collecte sélective	2 320,11	60,43
Déchèteries	17 398,57	453,13
TOTAL	28 075,03 tonnes	731,20 kg



Verre (apport volontaire) :
1 070,92 tonnes représentant **27,89 kg/habitant/an**



Emballages (porte à porte et apport volontaire) :
485,90 tonnes représentant **12,65 kg/habitant/an**



Journaux, magazines (apport volontaire) :
763,29 tonnes représentant **19,88 kg/habitant/an**



Ordures ménagères résiduelles (porte à porte) :
8 356,35 tonnes représentant **217,64 kg/habitant/an**



Déchèteries (5 sites) :
17 398,57 tonnes représentant **453,13 kg/habitant/an**

Au total, nous traitons 28 075,03 tonnes de déchets ce qui représente 731,20 kg/habitant/an.

B – PROJETS ET EVOLUTION EN 2014/2015

1. COLLECTE

Le tonnage actuel d'ordures ménagères et assimilés est en baisse depuis plusieurs années (291 kg/hab/an en 2005 contre 217,64 kg/hab/an en 2014).

La mise en pratique du règlement de collecte des déchets ménagers s'est poursuivie en 2014 puisque ce règlement prévoit entre autres, la suppression des marches arrière pendant les tournées de collecte, l'acquisition par tous les habitants qui n'en sont pas dotés d'un bac de collecte homologué et un contrôle renforcé de la part des agents de collecte sur les poubelles mal triées.

L'harmonisation du financement du service des déchets avec la mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur tout le territoire de Bièvre Isère Communauté sera appliquée en 2015.

2. DÉCHÈTERIES

Située aux Charpillates, la déchèterie de la Bièvre dispose d'une capacité de stockage suffisante pour trier plus finement les différents déchets (tri du plastique valorisable, tri du bois, des métaux...). L'amplitude d'ouverture est la plus importante du territoire : elle est ouverte 43 heures par semaine avec une ouverture non-stop le mercredi et le samedi.

Elle peut recevoir un grand nombre de véhicules par jour : 200 véhicules/heure en pointe et 46 véhicules/heure en moyenne. Un compacteur mobile a été acheté fin 2013 pour diminuer le nombre de bennes évacuées ce qui a permis d'éviter 624 rotations et une économie de 49 400 €.

3. PROJETS

La collectivité a inscrit au budget 2014 l'acquisition d'un camion de collecte des déchets ménagers en remplacement d'un camion acheté en 2006. La livraison est prévue en mars 2015.

Une étude sur l'optimisation de la collecte des déchets a été lancée courant 2014 pour harmoniser et optimiser la collecte des déchets ménagers sur Bièvre-Liers et Bièvre Chambaran.

En 2015, une action de mise en sécurité de la déchèterie de la Bièvre a été mise en place avec l'installation de garde-corps et d'un système «Herkul» (trémie basculante) sur le haut de quai permettant ainsi de sécuriser l'accès aux bennes.

La réflexion se poursuit concernant la sécurisation pour l'accès aux bennes de déchets verts.

Une remise en état des infrastructures de la déchèterie de St-Etienne de St-Geoirs (garde-corps, local à huile, signalétique et voiries) a démarré en 2014 et sera poursuivie en 2015.

Une remise en état des infrastructures de la déchèterie de Roybon et Viriville (structure des quais) sera réalisée en 2015 également.

Enfin, une réflexion est engagée en 2015 pour mettre en place un contrôle d'accès sur les déchèteries pour une facturation des volumes déposés par les professionnels.